

COUR D'APPEL DE PARIS



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

ACTIVITÉ **2021**

INTRODUCTION

L'année 2021 a été marquée par la forte mobilisation de l'ensemble des magistrats et fonctionnaires du tribunal judiciaire qui se sont pleinement engagés dans la poursuite du rétablissement de l'activité après les crises inédites subies en 2020.

Cette mobilisation s'est traduite dans la sphère pénale comme dans la sphère civile par un effort soutenu de résorption des stocks, l'ensemble des services s'employant parallèlement à mettre en œuvre les différentes réformes adoptées (Code de justice pénale des mineurs, prise de date, etc.).

L'année 2021 a également constitué la première étape de la révolution immobilière dans laquelle est engagée le tribunal, avec en ligne de mire la construction d'une extension de 13000 m² à l'horizon 2025. Le pôle Etat des personnes et famille, créé le 1er septembre 2021 s'est ainsi installé dans de nouveaux locaux modernes accolés au bâtiment historique. L'année 2022 sera marquée par de nouvelles étapes, avec le transfert de l'ensemble des services civils dans le Bâtiment Européen et les travaux de rénovation électrique en site occupé du bâtiment historique, qui impliqueront de nombreuses opérations de déménagement des services. La juridiction sera pleinement mobilisée pour assurer la continuité de l'activité pendant ces opérations d'ampleur.

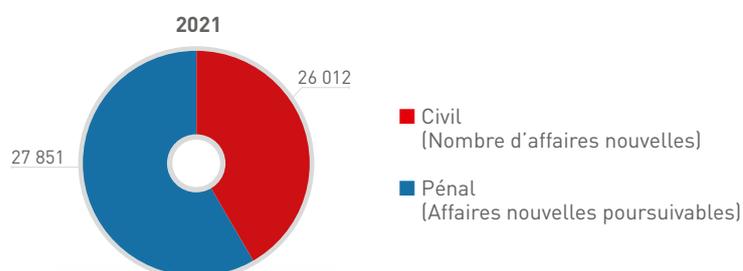
L'année 2021 a également été marquée par la signature de nombreuses conventions et protocoles avec l'ensemble des partenaires de la juridiction : convention sur la médiation, protocole relatif à l'ordonnance de protection, protocole relatif à la mise en œuvre du bracelet anti-rapprochement, protocole d'aide aux victimes d'infractions sexuelles, charte de la médiation familiale. Ces protocoles illustrent l'indispensable association de tous les acteurs à la mise en œuvre des réformes et des dispositifs au bénéfice des justiciables. Ces partenariats étroits avec les avocats, huissiers de justice, forces de sécurité intérieure, protection judiciaire de la jeunesse et associations se poursuivront en 2022 avec l'élaboration d'un protocole sur l'information des victimes de violences conjugales en cas de sortie de détention des auteurs, et sur de nouvelles problématiques : mise en œuvre de la justice pénale des mineurs, signalement des faits de nature sexuelle commis au sein de l'Eglise etc...

La juridiction a, malgré les effets de la crise sanitaire, démontré son engagement au service des justiciables les plus vulnérables et a été en cela soutenue par les recrutements opérés au titre de la justice de proximité. Cet objectif de garantir une justice au plus proche des usagers s'illustre notamment par la tenue d'audiences au tribunal de proximité de Saint-Denis.

Enfin, dans un contexte de modernisation des outils et de communication partagée, le tribunal s'est engagé dans la transition numérique avec le déploiement de la procédure pénale numérique, la numérisation des procédures pénales, ou l'implantation de logiciels tels que le tableau des déférés (TDEX). Cette dynamique se poursuivra en 2022 pour proposer aux agents de la juridiction et à ses partenaires des moyens d'information adaptés aux besoins de l'activité judiciaire.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

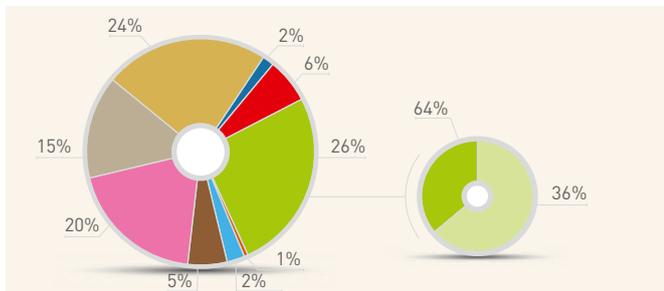
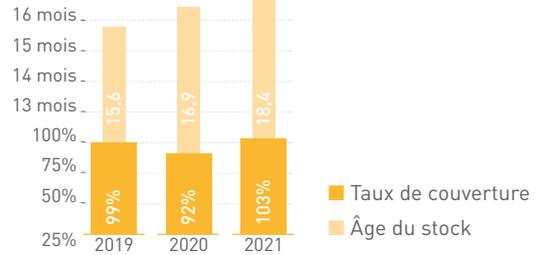
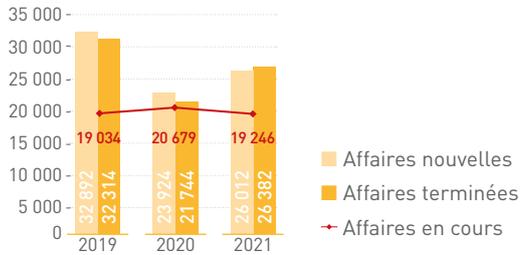




ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL

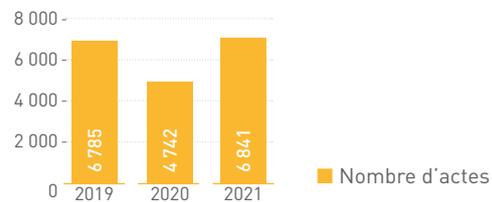


Structure du contentieux civil

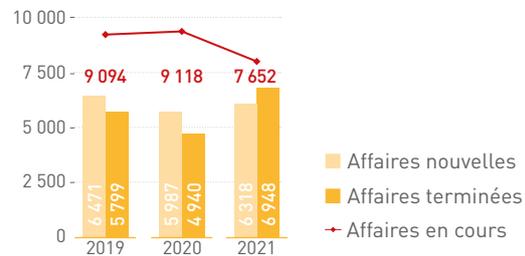
Affaires nouvelles 2021 (À compter du 1^{er} janvier 2021)

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Juge de l'exécution et saisie immobilière
- Commission d'indemnisation des victimes (CIVI)
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civil
- dont Étrangers
- dont Hospitalisation sous contrainte
- Contentieux social
- Autres

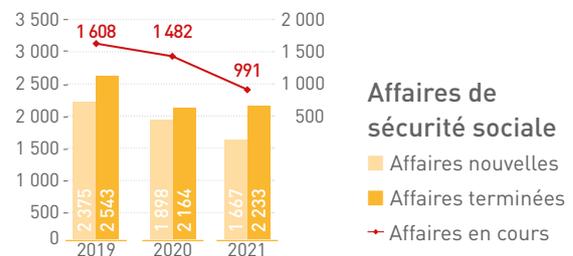
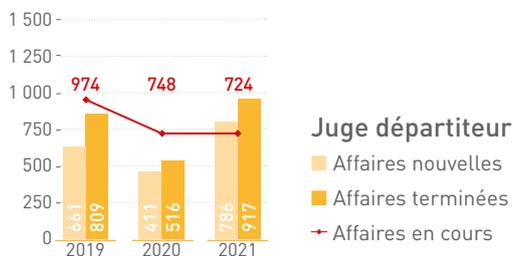
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



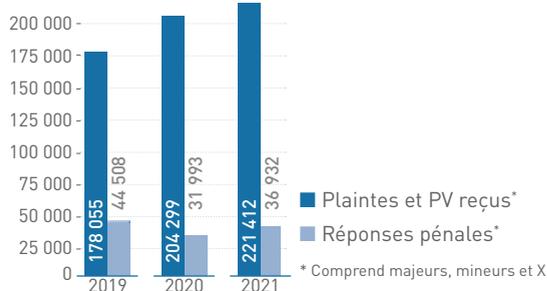
JUSTICE CIVILE DE PROXIMITÉ

Décisions rendues	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2021	3 739	11 289	5 724	923	2 893	10 925	14 694	10 645
2020	3 277	9 112	2 020	704	2 728	10 980	10 606	10 491
2019	4 667	12 208	5 628	1 050	3 277	11 565	11 742	11 220

ACTIVITÉ PÉNALE

CODE PÉNAL

SERVICE PÉNAL

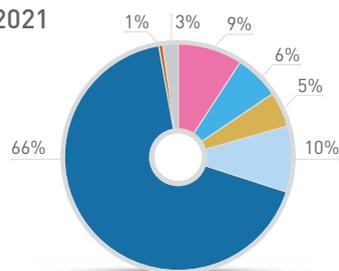


POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2021	67 759	51 332	16 777	72,4 %
2020	72 253	37 209	15 418	75 %
2019	61 474	52 426	21 843	86,4%

MODALITÉS DES POURSUITES

2021



- Comparutions immédiates
- Convocations par procès verbal
- Comparutions sur reconnaissance préalable de culpabilité
- Convocations par officier de police judiciaire
- Ordonnances pénales
- Citations directes
- Saisines du juge d'instruction

ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises
2021	17 368	1 054	68
2020	14 915	721	39
2019	18 809	-	66

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2021	594	598
2020	560	629
2019	617	518

Application des peines

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention	Tribunal de l'application des peines
2021	5 637	3 994	14
2020	2 939	3 180	22
2019	3 200	5 005	42

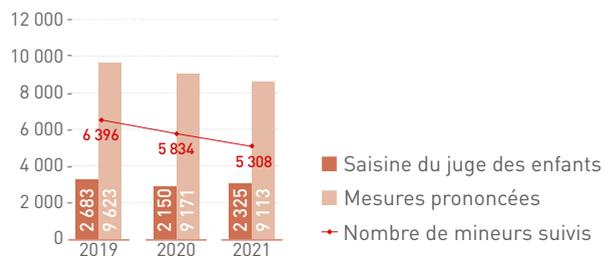
Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont placement sous contrôle judiciaire
2021	4 998	2 092
2020	5 124	1 900
2019	7 216	2 791

JUSTICE DES MINEURS



ASSISTANCE ÉDUCATIVE

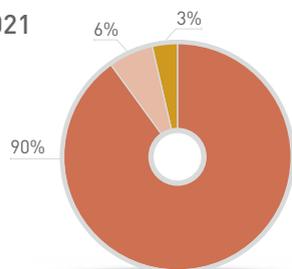


ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Nombre de mineurs déférés*	Taux de réponse pénale
2021	8 394	6 608	4 151	1 238	90,8 %
2020	7 015	5 170	2 958	944	92,6 %
2019	9 663	7 501	4 432	1 410	92,6%

*les chiffres concernent seulement la division des mineurs.

2021



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs
2021	2 089	2 480	1
2020	1 098	1 248	2
2019	1 591	2 452	6

Juges des enfants

	Décisions d'application des peines
2021	703
2020	663
2019	764

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit Points d'accès au droit	Nombre d'unités	Nombre de personnes accueillies ou renseignées
Maison de justice et du droit	7	48 307
Points d'accès aux droit	27	9 154
Service d'accueil unique du justiciable		121 147

Aide juridictionnelle	Nombre de décisions juridictionnelles	Délai de traitement avant première décision
2021	21 735	192,25
2020	29 462	107,54
2019	31 782	62,60

EFFECTIFS



	Effectif théorique	Effectif réel (ETPE)
Magistrats du siège	140	141
Magistrats du parquet	57	57
Fonctionnaires tribunal judiciaire	468	445,8
Fonctionnaires tribunaux de proximité	70	66,5

	Nombre
Avocats	633
Conciliateurs	18